



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accompagnements pour réussir l'électrification du parc automobile français

Question écrite n° 40751

Texte de la question

M. André Villiers interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les mesures de soutien économique et social supplémentaires en faveur des particuliers et des professionnels pour réussir l'électrification à terme du parc automobile français. L'électrification à marche forcée de 1,6 % à 100 % du parc automobile français (ventilation actuelle par motorisation : 41,4 % essence, 57 % diesel, 1,6 % électrifié) d'ici à 2035 - pour se conformer au pacte vert de la Commission européenne prévoyant à cette date l'interdiction à la vente des voitures avec moteurs à essence, diesel et hybrides, au profit de l'électrique et de l'hydrogène - est une révolution pour tous les acteurs de l'écosystème automobile - constructeurs, équipementiers, réparateurs, vendeurs, automobilistes - qui nécessite un accompagnement économique et social proportionné. Si les aides financières aux particuliers pour l'achat de véhicules plus récents et sobres en émissions de CO2 ont vocation à faciliter cette conversion (et peuvent être cumulées), elles ne combleront cependant pas l'écart de prix d'environ un tiers entre les versions électrique et thermique d'un même modèle. De plus, leurs critères d'éligibilité tendent à évoluer dans un sens plus restrictif. Si le plan de soutien à l'automobile permet aux entreprises de solliciter des prêts garantis par l'État et de bénéficier du fonds de modernisation et de diversification de la filière automobile, ces dispositifs ne sont toutefois pas suffisants pour financer l'accompagnement social de métiers soudainement privés d'avenir, alors que l'industrie de l'automobile électrique mobilise moins de main-d'œuvre salariée et exige de nouvelles compétences. L'impact sur l'emploi en France pourrait ainsi concerner 100 à 150 000 emplois d'ici 2035, dont plus de 30 000 dès 2025. Il lui demande quelles mesures de soutien économique et social supplémentaires en faveur des différents acteurs de l'écosystème automobile le Gouvernement compte prendre et suivant quel calendrier, pour réussir l'électrification à terme du parc automobile français.

Données clés

Auteur : [M. André Villiers](#)

Circonscription : Yonne (2^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40751

Rubrique : Automobiles

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 août 2021](#), page 6427

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)